

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	40 (1911)
Heft:	9
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

O Mai charmeur ! Berceuse est la musique
De ton aurore au rose velouté
Car l'astre-roi de son souffle magique
Baignant d'éclairs le glacier helvétique
S'unit aux voix des chantres de l'été ?

O bruits confus des vallons solitaires,
Senteurs des prés, arômes des forêts,
En ses transports l'âme en vain veut se taire,
Elle s'unit aux ambients mystères
En confiant aux zéphirs ses secrets...

Et dans les flots chauds de blonde lumière,
En écoutant ses amis les oiseaux,
Dans l'opulence où la nature entière
Jette à l'azur l'encens de sa prière
Elle pressent des horizons plus beaux.....

Si ta fraîcheur, divine, immaculée,
Mois enchanté, nous réjouit toujours,
Que sera donc, à nos yeux dévoilée,
Cette patrie où notre âme envolée
Revêtira ses immortels atours ?

J. MICHEL,



ÉCHOS DE LA PRESSE

Tolstoï et les punitions à l'école. — Tolstoï n'infligeait jamais une punition à ses élèves d'Yasnaïa-Polianà, même lorsqu'ils s'étaient rendus coupables de fautes graves. Une fois ou deux cependant — nous assure M. E. Cuny dans *l'Education* — il dut y avoir recours pour accorder quelque satisfaction à la majorité des écoliers qui réclamaient le châtiment des coupables. Voici ce qui se produisit dans une de ces occasions. Depuis quelque temps on constatait de nombreux vols en classe. On finit par découvrir le voleur. Devant l'indignation de tous les enfants, Tolstoï consent à sévir et il demande aux élèves de fixer eux-mêmes la punition. On propose les verges. C'était obliger le fondateur à renier toute son œuvre pédagogique, il ne put y consentir. Néanmoins, comme il fallait punir, on finit par décider qu'on attacherait, sur le dos du coupable, un écriteau portant le mot « voleur ». La sentence prononcée fut immédiatement exécutée. Mais Tolstoï, regrettant sa « faiblesse », s'empressa d'arracher l'écriteau.

« Je regardai — dira-t-il plus tard en parlant de cet incident — la figure du condamné. Il était pâle, ses yeux exprimaient la souffrance et la colère, et il me rappela les galériens. J'en fus si honteux que j'arrachai l'écriteau en lui disant qu'il pouvait aller où il voulait. Je compris alors, non avec ma raison, mais avec tout mon être que je n'avais pas le droit de faire souffrir ce pauvre enfant, que je n'avais pas le droit d'en faire

ce que je voulais. Je compris que l'âme a des mystères qui nous sont cachés et sur lesquels la vie seule peut agir, mais non *les remontrances ou les punitions.* »

* * *

De l'Éducateur moderne. — « Dans une école rurale un maître fait une belle leçon d'hygiène. Il recommande à ses élèves la tempérance et la sobriété, blâme avec force les dangers de l'intempérance, et ayant ainsi embarrassé sa leçon de mots difficiles, il ne manque pas de l'interrompre pour les expliquer. Après quoi il interroge, il demande à un enfant, l'un des meilleurs écoliers, ce que c'est que la sobriété, et l'élève répond sans hésiter : « Monsieur, c'est le défaut qui consiste à trop boire et à trop manger ». Et il avait écouté attentivement, mais comme on lui avait, au cours de la leçon, donné trois ou quatre explications de mots qu'il ignorait, il avait confondu les unes avec les autres, et attribué à un mot l'explication d'un autre, absolument comme un adulte qui passerait devant un mur couvert d'affiches, croirait avoir vu rouge une affiche qui en réalité est bleue ou verte. Si cette petite anecdote pouvait apprendre aux maîtres à se borner, à ne parler que d'une chose à la fois et dans un langage que les élèves pussent comprendre, je serais assez satisfait de l'avoir racontée. »

* * *

M. O. Frappier traite, dans le dernier numéro de *l'Éducateur moderne*, de « l'influence des enfants sur chacun d'eux ». Il termine son étude par les remarques suivantes :

« La masse des enfants agit profondément sur chacun d'eux et nul ne résiste longtemps à cette action prolongée. D'un autre côté, cette influence peut être bonne. Elle n'est mauvaise, généralement, qu'en dehors de l'autorité du maître. Il importe que cette dernière soit moralisatrice, qu'elle ne soit pas déprimante, que l'instituteur « tienne bien ses élèves en mains ». Il imprime alors à la classe les sentiments qu'il veut inculquer à chaque enfant.

« Mais si la masse échappe momentanément à l'influence du maître, il est de bonne tactique de laisser tomber l'animosité passagère, de se montrer plus conciliant, moins sévère. S'il en était autrement, l'instituteur créerait une atmosphère de défiance et d'indiscipline dans laquelle sombrerait son autorité. Il est bon que la discipline ne soit pas tâtonnante, qu'elle soit empreinte d'un véritable libéralisme et que la bonté transpire dans les actions de l'éducateur.

« Toutefois, si quelques meneurs ont réussi à se concilier l'opinion générale, on doit chercher à dissocier ces mauvais éléments d'avec la masse. On peut user alors à leur égard, mais modérément, d'un moyen efficace quoique dangereux. Al'occasion d'une faute bien caractérisée, au lieu de se fâcher, le maître tire de la situation tout le ridicule qu'elle contient en faveur du mauvais élève. Ce dernier semble grotesque aux yeux de tous ; il est pris à son propre piège. Le meneur perd toute son autorité sur ses camarades et il ne la retrouve plus. Il convient d'être prudent dans cette voie ; la raillerie, et surtout la raillerie méchante, doit être écartée le plus possible de l'école. De plus, on ne doit pas avoir l'air de « chercher » le meneur, de lui en vouloir.

« Quoi qu'il en soit, l'instituteur doit diriger l'opinion générale de sa classe, s'il veut faire œuvre éducative et donner de l'efficacité à son enseignement. Il ne peut supporter que cette opinion se crée en dehors de lui et contre lui. »

* * *

« Un inspecteur primaire français recommande au personnel enseignant, dans *le Moniteur scolaire de l'Aisne*, de » s'assurer que les enfants comprennent bien les signes géographiques. Trop souvent on regarde le nom et on ne voit pas autre chose ; on montre les Pyrénées en plaçant le bout de la baguette sur le mot ; on signale une ville en s'arrêtant sur le commencement ou la fin de son nom, souvent assez loin du point que marque sa place exacte. Or, il est indispensable que les enfants se rendent un compte exact de la direction ou de la position des accidents et des lieux géographiques ; la carte ne sert pas à autre chose ; puisqu'elle ne peut représenter la réalité que par des signes conventionnels, encore faut-il savoir interpréter et utiliser ces signes. »

* * *

« Il y a longtemps que les psychologues ont démontré que c'était vers la douzième année seulement que les enfants, en général, commençaient à être capables de digérer les connaissances qui n'avaient été jusqu'alors confiées presque qu'à leur seule mémoire, d'en faire la matière de leur réflexion, en somme de comprendre vraiment ce qu'on leur enseigne. Il s'ensuit que c'est surtout pendant la période qui va de la douzième à la quinzième année que l'enseignement doit être obligatoire. On commence à s'en convaincre un peu partout, et, en France, on se préoccupe des mesures à prendre pour que l'instruction ne cesse pas précisément à l'âge où les enfants sont le plus capables de la recevoir. Pourvu que les prescriptions légales concernant cette prolongation ne servent pas de prétexte à de nouvelles vexations à l'égard des écoles libres et de leurs œuvres !

Joseph CRAUSAZ.

BIBLIOGRAPHIES

I

Le secret du succès, causeries théoriques et pratiques pour les jeunes gens de quinze à vingt ans, par le R. P. RUIZ AMADO, traduit de l'espagnol par l'abbé GERBEAUD. In-12 2 fr. J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Ce livre s'adresse à la jeunesse. C'est un hymne à la volonté : il célèbre l'énergie, il couronne la valeur personnelle, il montre que le succès suit toujours l'effort et la persévérence. Il prouve que le jeune homme ne sera rien, s'il ne lutte point et s'il n'abandonne les routes faciles où trop souvent les frais gazons cachent la boue, et les fleurs odorantes masquent les épines. Dans une langue vive et alerte, traitant